

Premières tendances 2007 des finances locales

Secteur
public
local

Les finances des collectivités territoriales, des groupements à fiscalité propre, des établissements publics de santé, sociaux et médico-sociaux

Le champ de la présente note de conjoncture comprend les collectivités territoriales (communes, départements, régions), les groupements à fiscalité propre (GFP), les établissements publics de santé (EPS) et les établissements publics sociaux et médico-sociaux (EPSMS). Les collectivités locales sont présentées en première partie de cette étude, tandis que les EPS et EPSMS sont traités à part en raison de l'activité et du mode de financement spécifiques de ces établissements. Les données chiffrées de 2007 ont été obtenues par une extrapolation en année pleine de l'exécution comptable des budgets des collectivités et établissements, arrêtée au 30 septembre 2007.

Les dépenses des collectivités locales progressent de 6,9% et atteignent près de 210 milliards d'euros.

L'accroissement du volume des **charges de fonctionnement** (+6,8%) s'explique encore pour partie par la poursuite en 2007 des transferts de compétences opérés au profit des départements et des régions (transfert des personnels TOS effectif au 1^{er} janvier 2007).

L'investissement des collectivités locales reste dynamique en 2007 avec **une progression de 7,1% des emplois.**

Les recettes totales, hors emprunts, des collectivités locales augmentent de 6,8% pour s'établir à 192 milliards d'euros.

L'augmentation de 6,1% **des produits de fonctionnement** résulte du dynamisme de la fiscalité indirecte (+14%) alors que la hausse de la fiscalité directe reste modérée. **Les ressources d'investissement** s'accroissent de 12,9% notamment grâce à la hausse des autres dotations et subventions.

Les dépenses de fonctionnement augmentant plus rapidement que les recettes, **l'autofinancement** croît de façon moins rapide (+2,6%) que l'année précédente. Ajouté aux ressources d'investissement, il ne permet pas de financer en totalité les emplois d'investissement. L'équilibre sera donc obtenu par le recours à l'emprunt.

La situation financière des **établissements publics de santé** est marquée en 2007 par des dépenses d'équipement encore dynamiques et une relative maîtrise des dépenses d'exploitation.

Equilibre financier global (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2005	2006	06/05 en %	2007	07/06 en %
Dépenses totales	185 259	196 284	+6,0	209 849	+6,9
Recettes totales hors emprunts	170 157	180 026	+5,8	192 235	+6,8
Charges de fonctionnement (1)	126 351	132 861	+5,2	141 931	+6,8
Produits de fonctionnement (2)	153 518	161 551	+5,2	171 381	+6,1
Autofinancement (A) = (2)-(1)	27 167	28 690	+5,6	29 450	+2,6
Emplois d'investissement (3)	58 908	63 423	+7,7	67 918	+7,1
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	16 639	18 475	+11,0	20 853	+12,9
Solde d'investissement avant emprunt = (A) + (4) - (3)	-15 102	-16 258	-7,7	-17 614	-8,3

Les finances des collectivités locales

Fonctionnement (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2005	2006	06/05 en %	2007	07/06 en %
Charges de fonctionnement (1)	126 351	132 861	+5,2	141 931	+6,8
Achats et charges externes	24 129	25 482	+5,6	26 061	+2,3
Frais de personnel	38 566	40 683	+5,5	44 433	+9,2
Reversement de fiscalité des GFP	8 113	8 328	+2,7	8 661	+4,0
Subventions et contingents	47 716	50 018	+4,8	53 740	+7,4
Charges financières	3 559	3 856	+8,4	4 242	+10,0
Autres charges de fonctionnement	4 268	4 494	+5,3	4 793	+6,7
Produits de fonctionnement (2)	153 518	161 551	+5,2	171 381	+6,1
Impôts directs	57 144	60 501	+5,9	62 759	+3,7
Impôts indirects et autres taxes	25 469	27 778	+9,1	31 665	+14,0
Concours de l'Etat	45 430	46 829	+3,1	47 844	+2,2
- DGF	36 683	37 923	+3,4	39 156	+3,3
- Autres dotations	3 649	3 788	+3,8	3 550	-6,3
- Péréquation et compensations fiscales	5 100	5 120	+0,4	5 246	+2,5
Subventions et participations	6 142	7 226	+17,6	7 689	+6,4
Autres produits de fonctionnement	19 333	19 218	-0,6	21 425	+11,5
Autofinancement (A)=(2) - (1)	27 167	28 690	+5,6	29 450	+2,6

L'évolution des charges de fonctionnement (+6,8%) demeure impactée par la hausse des dépenses de personnel (+9,2%).

Entre 2006 et 2007, les dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales ont augmenté de 6,8%.

Les **achats et charges externes** progressent de 2,3% entre 2006 et 2007. Ce poste apparaît mieux maîtrisé par rapport à l'année passée, au cours de laquelle une augmentation de 5,6% avait été enregistrée. Le secteur communal, (communes et GFP) reste le plus gros contributeur de ce poste avec près de 75% des dépenses totales. Toutefois, les GFP se distinguent par une évolution plus dynamique (+4,5%) de ce poste de dépenses.

Les **frais de personnel** sont en net accroissement (+9,2%) entre 2006 et 2007.

La hausse est plus sensible dans les départements (+17,6%) et surtout les régions (+103,6%). Ces dernières voient, en effet, leur masse salariale passer de 783 millions d'euros en 2006 à 1 595 millions en 2007. Les transferts de personnels consécutifs à l'acte II de la décentralisation sont à l'origine de cette évolution pour ces deux types de collectivités. L'année 2007 marque ainsi l'importante

montée en charge - déjà initiée en 2006 - du transfert des personnels exerçant des missions relevant de compétences transférées par la loi du 13 août 2004, en particulier les techniciens et ouvriers de service (TOS) de l'éducation nationale et les personnels des directions départementales de l'équipement en charge du réseau routier national.

La progression reste sensible pour les GFP (+10,9%) et plus limitée pour les communes (+4,4%).

Plus globalement, le point d'indice de la fonction publique a fait l'objet d'une revalorisation de 0,8% en février 2007. Cette revalorisation fait suite à celle de 0,5% en juillet 2006. Un point d'indice supplémentaire a aussi été attribué à tous les fonctionnaires en novembre 2006. Ces mesures seules induisent une hausse mécanique de 1,2% des charges de personnel des collectivités locales.

Enfin, il ne faut pas omettre la progression de l'ancienneté et de la qualification moyennes des effectifs¹ qui induisent une hausse des charges de personnel pour toutes les catégories de collectivités.

¹ Phénomène appelé également « Glissement vieillesse-technicité » (GVT)

Les subventions et contingents versés par les collectivités locales progressent globalement de 7,4%. Cette hausse est sensiblement supérieure à celle enregistrée l'année précédente (+4,8%). Il s'agit, ici aussi, des conséquences de l'acte II de la décentralisation. En effet, les départements et les régions sont à l'origine de 76% de ces dépenses.

S'agissant des départements, cette charge s'accroît de 6,2%. Elle traduit le rôle central des départements en matière d'action sociale. En effet, les dépenses liées à la prestation de compensation du handicap, transférées depuis 2006, montent en puissance. Le département assure aussi, conformément aux dispositions de la loi du 11 février 2005, la tutelle administrative et financière des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), guichet unique pour les droits et prestations des personnes handicapées. Les dépenses liées à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) restent aussi dynamiques. En matière d'éducation, les départements versent en 2007 le forfait d'externat, contribution forfaitaire due aux collèges de l'enseignement privé calculée par référence aux dépenses correspondantes de rémunération des personnels techniciens et ouvriers de service des établissements publics locaux d'enseignement.

S'agissant des régions, la progression est plus importante (+18,2%). Elle résulte, dans le domaine de la formation professionnelle, de la prise en charge de la gestion par les régions de la rémunération des stagiaires de l'association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). A compter de 2007, la commande publique de cette association peut être transférée aux régions, sous réserve de l'existence d'une convention tripartite entre l'AFPA, l'Etat et la région. Le forfait d'externat concernant les lycées est également versé par les régions en 2007 aux lycées de l'enseignement privé.

Les charges financières enregistrent une hausse pour la deuxième année consécutive (+10,0%). Cette progression est la conséquence de la reprise de l'endettement constatée au cours des trois derniers exercices ainsi que du relèvement général des taux d'intérêts.

Le secteur communal concourt à hauteur de 69% à ces dépenses, conséquence de son rang de premier investisseur. Les départements et régions enregistrent de fortes hausses de leurs charges financières, respectivement +15,3% et +26%. Mais, l'ampleur de l'évolution (notamment pour les régions) doit être nuancée en tenant compte du faible volume représenté par ces charges.

Le dynamisme de la fiscalité indirecte soutient la croissance des produits de fonctionnement (+6,1%).

Le produit issu de la **fiscalité directe** locale progresse en 2007 de 3,7%. Cette augmentation résulte d'une hausse des bases de la taxe d'habitation (+3,9%) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (+3,7%) liée à la revalorisation forfaitaire de 1,8% de la valeur locative des logements et à l'élargissement de la matière taxable dû à l'accroissement du parc de logement.

S'agissant des taux votés², un ralentissement de la pression fiscale est constaté pour toutes les collectivités. Ainsi, le taux d'imposition appliqué par les régions est en moyenne en hausse de 2,4% contre +7,4% en 2006. Les départements ralentissent aussi l'augmentation de leurs taux d'imposition : +1,4% en 2007 contre +5% en 2006. Les communes et leurs groupements, dans un contexte préélectoral, accroissent leurs taux de 0,4%. Dans le cadre des règles de plafonnement à la valeur ajoutée de la taxe professionnelle, les collectivités participent pour la première fois en 2007 à hauteur de 645,3 millions d'euros au financement des surplus de dégrèvements accordés aux entreprises suite aux augmentations de leurs taux de taxe professionnelle.

Le produit des **impôts indirects** augmente encore de 14% en 2007, après 9,1% en 2006. Cette évolution résulte du transfert de fiscalité indirecte attribuée aux régions et aux départements en compensation des charges induites par les nouvelles compétences. En effet, les départements et les régions perçoivent respectivement 50% et 21% du total des recettes de ce type. Concernant les départements, ce poste augmente de 7,8%. Cette hausse résulte, tout d'abord, de

² source : DGCL.

l'attribution, à partir de 2007, d'une fraction majorée de 8,705% de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance afférente aux véhicules terrestres à moteur. Cette fraction s'ajoute à la celle de 6,45% de cette même taxe, attribuée en compensation du financement des services départementaux d'incendie et de secours. La quasi-totalité de la part de la TSCA relative aux contrats automobiles est ainsi transférée aux départements. Les départements sont également destinataires d'une part de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) affectée au financement du revenu minimum d'insertion (RMI).

Par ailleurs, les droits d'enregistrement et taxes d'urbanisme des départements s'accroissent de façon plus modérée que les années précédentes (+5,2% en 2007 contre +13,8% en 2006) et devraient atteindre ainsi 7,6 milliards d'euros en 2007.

Quant aux régions, elles disposent aussi d'une fraction de la TIPP dont l'assiette et le taux sont régionalisés. Les tarifs de cette taxe peuvent être modulés, dans des limites encadrées. Les régions sont aussi destinataires du produit de la carte grise, en croissance en 2007 sous l'effet d'une augmentation des tarifs. Par ailleurs, la taxe additionnelle sur l'apprentissage termine sa montée en charge en 2007. Au total, le produit de la fiscalité indirecte pour les régions augmente de 68% entre 2006 et 2007.

Les communes enregistrent une légère baisse (-1%) de la fiscalité indirecte, conséquence du ralentissement des droits de mutations à titre onéreux déjà évoqués, mais aussi du transfert, sur de nombreux territoires, de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères aux GFP. De façon corollaire, ces derniers bénéficient, du dynamisme de cette ressource (+4%).

Les **concours de l'État** en faveur des collectivités locales progressent de 2,2% en 2007. Parmi ces concours, la DGF a augmenté de 3,3%. L'évolution de ces concours est encadrée par la prorogation du contrat de croissance et de solidarité. Il indexe l'évolution des concours de l'État sur la hausse des prix (hors tabac) prévue pour 2007 et sur une fraction de l'augmentation du produit intérieur brut anticipée sur 2006.

Le poste « **subventions et participations** » est en hausse de 6,4% en 2007, mais on observe un ralentissement par rapport à 2006 (+17,6%). Ce poste reste dynamique pour les départements (+10,4%). Ces derniers bénéficient encore des fonds versés par la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) au titre de l'allocation personnalisée d'autonomie, de la prestation de compensation du handicap, des maisons départementales des personnes handicapées. Ils ont aussi bénéficié d'un versement début 2007 de 500 millions d'euros du fonds de mobilisation départemental pour l'insertion (cf. loi de Finances rectificative pour 2006).

L'autofinancement représente l'excédent des produits sur les charges de fonctionnement disponible pour financer les dépenses d'investissement. En 2007, l'autofinancement progresse de 2,6%, soit une augmentation inférieure à celle de l'année précédente (+5,6%). Cette évolution résulte d'un accroissement plus rapide des charges (+6,8%) par rapport aux recettes (+6,1%). Seules les régions voient leur autofinancement progresser plus rapidement en 2007 (+5,9%) qu'en 2006 (+2,6%).

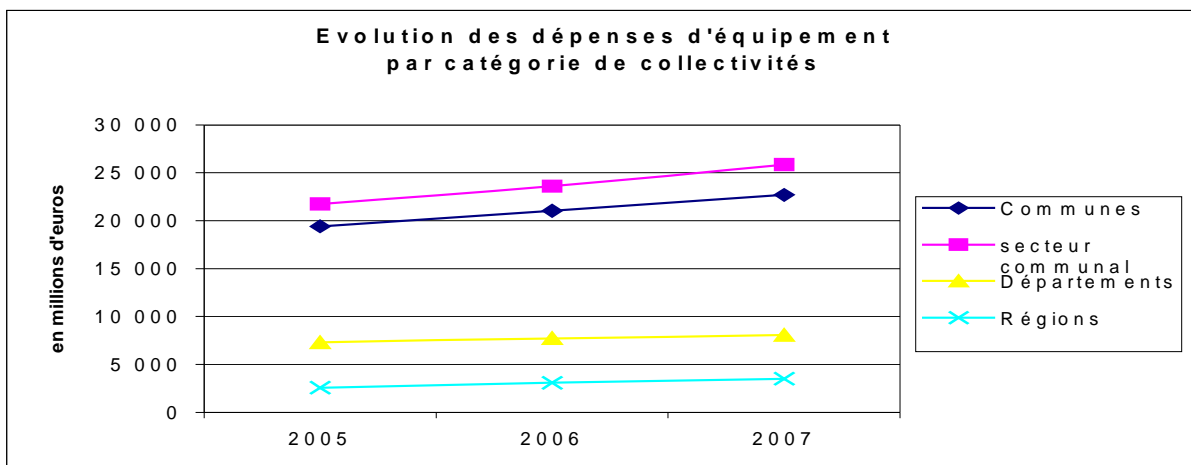
Investissement (collectivités territoriales + GFP)

en millions d'euros

	2005	2006	06/05 en %	2007	07/06 en %
Emplois d'investissement (3)	58 908	63 423	7,7	67 918	7,1
Dépenses d'équipement	34 239	37 461	9,4	40 451	8,0
Subventions d'équipement versées	9 113	11 344	24,5	12 357	8,9
Remboursements d'emprunts*	12 392	12 408	0,1	12 662	2,0
Autres dépenses	3 164	2 209	-30,2	2 448	10,8
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	16 639	18 475	11,0	20 853	12,9
FCTVA	3 756	4 139	10,2	4 485	8,4
Autres dotations et subventions	8 695	9 332	7,3	10 273	10,1
Autres recettes (a)	4 188	5 005	19,5	6 095	21,8
Autofinancement (A)	27 167	28 690	5,6	29 450	2,6
Solde d'investissement avant emprunt = (A) + (4) - (3)	-15 102	-16 258	-7,7	-17 614	-8,3

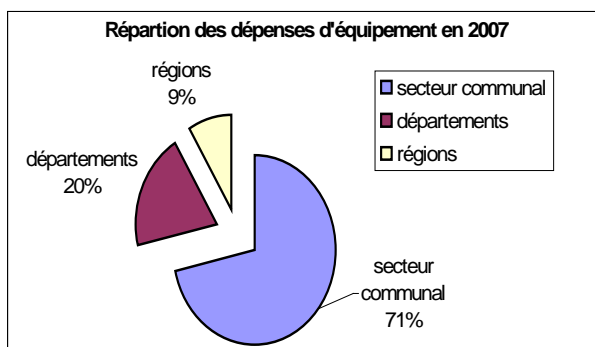
(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* hors refinancements et opérations de gestion de la dette (lorsque celles-ci ont pu être identifiées)



En 2007, l'investissement direct des collectivités locales continue sa progression (+8%).

L'investissement direct des collectivités progresse (+8%), mais cette hausse est légèrement inférieure à celle constatée en 2006 (+9,4%).

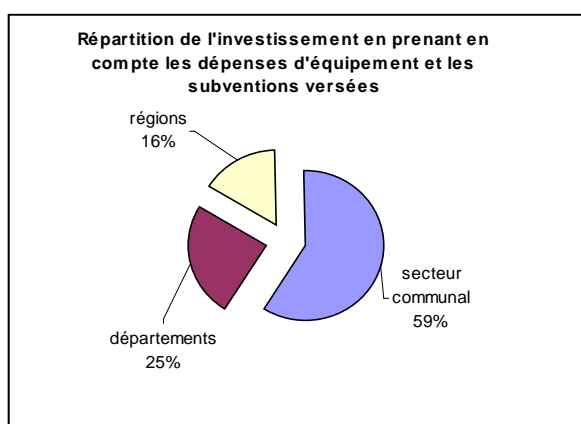


Le report des élections municipales n'a pas empêché les communes de maintenir en 2007 un niveau de dépenses d'équipement élevé (+7,9%). Les GFP, avec une augmentation de 10%, continuent leur montée en puissance et contribuent désormais à hauteur de 21% aux investissements du secteur communal.

Les départements, avec une progression de +4,6%, investissent surtout dans la voirie, conséquence des transferts de compétences, et dans les collèges.

Les dépenses d'investissement des régions sont très dynamiques (+13,4%). Elles interviennent dans le domaine de l'éducation (entretien des lycées, raccordement à des réseaux haut débit), dans celui des transports ferroviaires. Ce haut niveau résulte aussi du rattrapage, dans le domaine routier, du retard dans l'exécution des contrats de plan Etat-Région 2000-2006.

Mais les collectivités locales participent aussi indirectement à l'effort d'investissement par le biais des **subventions d'équipement** qu'elles versent. En 2007, les subventions versées par les communes et les GFP augmentent fortement (respectivement +22,3% et +40,6%) mais elles représentent de faibles montants (17% des subventions versées toutes collectivités confondues). A contrario, les montants versés par les départements et les régions sont importants et en hausse de respectivement +6,1% et +4,4%.



Alors que l'endettement des collectivités s'accroît sans discontinuer depuis 2003, le montant des remboursements de la dette évolue doucement. Ainsi, après une quasi-stagnation entre 2005 et 2006, le montant des remboursements progresse de 2,0% en 2007. Cette progression modérée résulte principalement d'un allongement de la durée d'amortissement des emprunts.

Les ressources d'investissement progressent à un rythme soutenu (+12,9%).

Après une hausse de 10,2% en 2006, le fonds de compensation de la TVA progresse de manière plus modérée en 2007 (+8,4%). Ce taux de progression correspond d'ailleurs à celui afférent aux dépenses d'équipement entre 2004 et 2005. Ainsi, entre 2004 et 2007 cette ressource se sera accrue de plus de 27%. L'évolution de cette ressource est la conséquence logique du dynamisme de l'investissement des collectivités locales.

Le FCTVA est versé deux ans après la réalisation de l'investissement, excepté pour les communautés de communes et les communautés d'agglomération où il est versé l'année même.

Les **autres dotations et subventions** reçues par les collectivités accompagnent souvent la réalisation de leurs investissements. L'évolution de cette ressource suit donc la tendance des dépenses d'équipement. Environ 75% de cette hausse provient du secteur communal.

L'accroissement de 4,5 milliards d'euros des emplois d'investissement constaté en 2007 est financé par une hausse de 0,8 milliard de la capacité d'autofinancement et par une progression de 2,4 milliards des ressources d'investissements. Par conséquent, **le solde d'investissement avant emprunt**³ s'accroît de 1,3 milliard d'euros par rapport à 2006. Environ 80% de cette évolution est due aux GFP et aux départements.

Compte tenu de ces éléments, l'endettement de toutes les catégories de collectivités devrait encore s'accroître en 2007. Cependant, il est également envisageable que les collectivités locales puisent dans leur fonds de roulement afin de financer une partie du solde d'investissement avant emprunt.

³ Ce solde représente le besoin des collectivités locales pour financer les dépenses d'investissement, après utilisation de l'autofinancement et des autres ressources d'investissement. Il est comblé par l'emprunt et/ou le prélèvement sur le fonds de roulement.

Les finances des établissements publics de santé

L'exercice 2007 est marqué, dans le secteur public hospitalier, par la deuxième année de mise en œuvre de l'EPRD⁴ et par l'extension du dispositif de la tarification à l'activité : désormais, 50 % des recettes des hôpitaux sont directement proportionnelles à l'activité générée en matière de courts séjours hospitaliers. Certaines activités spécifiques sont remboursées à 100 % par l'Assurance Maladie, sur la base de l'activité. Enfin, les activités ayant un caractère de service public continuent à être financées forfaitairement, par dotations.

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement (+ 3,3 % en 2007) augmentent à un rythme modéré

Les **frais de personnel** constituent près des trois quarts des charges de fonctionnement des hôpitaux publics. Ils s'accroissent en 2007 à un rythme inférieur à celui de 2006 (3,7 % contre 4,4 %), et à peine supérieur à celui de l'ensemble des charges de fonctionnement.

Les dépenses de personnel des budgets principaux augmentent de 3,5 % alors que celles des budgets annexes, retraçant les activités sociales et médico-sociales des EPS, se monte à 4,6 %.

Au sein de ces dépenses, les **charges de personnel médical** (médecins, praticiens hospitaliers, internes) se caractérisent par un accroissement observé en 2007 de 3,8 %

(contre + 4,8 % en 2006). Le rythme de progression est donc nettement moindre que celui des exercices précédents.

Les **dépenses des personnels techniques, administratifs et soignants** des comptes de résultats principaux (activité hospitalière) augmentent de 2,6 %. A noter que l'accroissement des dépenses de personnel non médical et non titulaire s'élève à 7 %.

Le poste des **achats et charges médicaux**, qui regroupe pour l'essentiel l'acquisition de médicaments et de fournitures médicales d'usage courant, est en augmentation de 5,7 %.

Le poste **autres achats et charges externes** (non médicaux), connaît, quant à lui, une progression très modérée, de l'ordre de 1,7 %.

Plus en détail, il apparaît que ce faible accroissement provient de la baisse des postes : alimentation (- 0,7 %), fournitures hôtelières (- 0,9 %), factures de chauffage (- 11,1 %), notamment. En revanche, les charges liées à la maintenance, à l'entretien et à la location de matériels médicaux continuent de s'accroître en 2007 (+ 7,0 %, après +6,6 % en 2006).

Après une baisse continue depuis 1992, les **charges financières** se sont stabilisées en 2004 et ont entamé une hausse depuis 2005, sous l'effet de l'accroissement de l'encours de dette depuis 2002, lié à la mise en œuvre du plan de relance de l'investissement hospitalier (« plan Hôpital 2007 »), mais aussi désormais sous

Fonctionnement (établissements publics de santé) en millions d'euros

	2005	2006	06/05 en %	2007	07/06 en %
Charges d'exploitation (1)	54 272	56 033	+3,2	57 885	+3,3
Achats et charges externes non médicaux	5 546	5 325	-4,0	5 414	+1,7
Frais de personnel	38 769	40 457	+4,4	41 949	+3,7
Achats et charges médicaux	8 155	8 482	+4,0	8 963	+5,7
Charges financières	438	498	+13,6	581	+16,6
Autres charges de fonctionnement	1 365	1 271	-6,9	978	-23,0
Produits d'exploitation (2)	57 470	59 241	+3,1	60 939	+2,9
Produits de l'Assurance Maladie	41 655	42 690	+2,5	43 556	+2,0
Produits médicaux	3 446	3 884	+12,7	4 536	+16,8
Produits non médicaux	5 549	5 496	-0,9	5 905	+7,4
Produits des activités médico-sociales	6 820	7 172	+5,2	6 942	-3,2
Autofinancement (A)=(2) - (1)	3 198	3 209	+0,3	3 054	-4,8

⁴ État Prévisionnel de Recettes et de Dépenses

l'effet de la hausse des taux d'intérêt, intervenue depuis 2006. En 2007, l'accroissement des charges financières des EPS sera de 16,6 %.

Les produits de fonctionnement sont en hausse de 2,9 %, ce qui est similaire à la progression constatée en 2006.

Les produits provenant de l'Assurance Maladie (titre I des EPRD) représentent plus de 70 % des produits de fonctionnement et augmentent de 2,0 % en 2007.

La hausse des **produits médicaux** (titre II) liés à l'activité hospitalière apparaît très élevée, atteignant près de 17 %. Ces augmentations concernent les produits issus des forfaits journaliers (+ 14,3 %), mais aussi les produits issus de la tarification (hors assurance maladie) en hospitalisation complète pour 14 %, mais plus encore les consultations et actes externes (+ 24 %).

D'autre part, les **produits non médicaux** des budgets hospitaliers (titre III) sont en progression notable (+ 7,4 %), en dépit de la poursuite de la baisse des produits procurés par l'activité de rétrocession de médicaments (- 4,3 %). En revanche, les remboursements de frais sont en hausse soutenue. Les produits des activités annexes sont en stagnation. Il convient toutefois de noter que si les recettes issues de prestations de services sont en forte diminution, les recettes provenant de prestations hôtelières aux patients et à leurs accompagnants sont en hausse significative (+ 19 %).

Une tendance à la baisse de l'autofinancement peut être relevée sur l'exercice 2007.

L'augmentation plus rapide des dépenses de fonctionnement (+ 3,3%) par rapport à celle observée des recettes (+ 2,9%) explique le recul de l'autofinancement qui tangente les 5%.

Investissement

La cinquième année de mise en œuvre du volet relance de l'investissement hospitalier du plan Hôpital 2007 se traduit par une **poursuite de l'évolution des dépenses d'équipement** des EPS, de l'ordre de 5,9 %. Cette hausse est notable, car elle intervient après plusieurs années de très forte croissance. Les dépenses de construction (nouveaux bâtiments et/ou réhabilitations immobilières) sont les dépenses d'investissement les plus dynamiques (+ 10 %).

Les recettes d'investissement hors emprunts progressent (+ 8,3%) de manière symétrique aux dépenses (+ 8,9%).

Pour assurer le financement de leurs investissements, les hôpitaux publics recourent de nouveau cette année de manière importante à l'emprunt. Le montant des nouveaux emprunts de 2007 devrait s'accroître de plus de 20 % par rapport à 2006 (et représenter près de 4 milliards d'euros, hors opérations de restructuration de la dette).

Investissement (établissements publics de santé)

en millions d'euros

	2005	2006	06/05 en %	2007	07/06 en %
Emplois d'investissement (3)	6 704	7 806	+16,4	8 500	+8,9
Dépenses d'équipement	4 794	5 346	+11,5	5 662	+5,9
Remboursements d'emprunts*	1 809	2 367	+30,9	2 772	+17,1
Autres dépenses	101	93	-7,5	66	-29,5
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	596	490	-17,7	531	+8,3
Dotations et subventions	400	283	-29,2	293	+3,4
Autres recettes (a)	196	207	+5,8	238	+15,1
Autofinancement (A)	3 198	3 209	+0,3	3 054	-4,8
Solde d'investissement avant emprunt = (A) + (4) - (3)	-2 911	-4 108	+41,1	-4 915	+19,7

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* y compris refinancements

Les finances des établissements publics sociaux et médico-sociaux

Equilibre financier global (établissements publics sociaux et médico-sociaux)

en millions d'euros

	2005	2006	06/05 en %	2007	07/06 en %
Charges d'exploitation (1)	6 377	6 784	+6,4	7 021	+3,5
dont Frais de personnel	4 512	4 844	+7,4	5 084	+5,0
Produits d'exploitation (2)	6 762	7 199	+6,5	7 339	+2,0
Emplois d'investissement (3)	831	787	-5,3	917	+16,6
Dépenses d'équipement	625	587	-6,1	731	+24,5
Remboursements d'emprunts*	190	183	-3,9	173	-5,4
Autres dépenses	16	17	+9,2	14	-20,6
Ressources d'investissement (hors emprunts) (4)	179	180	+0,2	241	+34,0
Dotations et subventions	148	143	-3,6	201	+40,7
Autres recettes (a)	31	37	+18,4	40	7,9
Autofinancement (A)	385	415	+7,7	318	-23,3
Solde d'investissement avant emprunt = (A) + (4) - (3)	-266	-192	-27,8	-358	+86,5

(a) Produits de cessions, recettes sur travaux pour tiers...

* y compris refinancements

Fonctionnement

Les charges de fonctionnement (+ 3,5 % en 2007) augmentent relativement modérément.

Les **frais de personnel**, qui constituent plus de 70 % des charges de fonctionnement des établissements publics sociaux et médico-sociaux, augmentent assez nettement en 2007 (+ 5,0 %).

Au sein de ce poste, il est à noter que les dépenses de personnel non médical non titulaire augmentent plus rapidement que l'ensemble (+ 5,8 %), alors même que la hausse de la masse salariale sur le personnel titulaire reste plus faible (+ 4,0 %).

Les **dépenses afférentes à l'exploitation courante** comprennent l'ensemble des achats et services externes ; elles dépassent 1,1 milliard d'euros et sont en stagnation (- 0,4 %). La progression des achats de biens est de 1,4 % alors que celle des achats de services est de 0,3 %. Par contre, le recours à la sous-traitance s'accroît de 6,4 %.

Les **charges financières** augmentent de 4,7 % en 2007, après une hausse d'environ 5 points en 2006.

La modification de la structure des produits de fonctionnement (+ 2,0 % en 2007) se poursuit en 2007.

Les maisons de retraite poursuivent la signature de conventions tripartites (Établissement – Conseil Général – Assurance Maladie) et se transforment en maisons de retraite médicalisées ou EHPAD. La médicalisation des maisons de retraite arrive cependant à son terme. Il est à noter l'augmentation de la création de services d'accueil de jour (notamment pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer). Ces évolutions impactent les sources et les modalités de financement des EPSMS

Investissement

Après leur repli de 2006, consécutif à des années 2004 et 2005 de forte expansion, les **dépenses d'investissement** des établissements publics sociaux et médico-sociaux **s'accroissent** de nouveau **fortement** en 2007 (+ 24 %).

Ces dépenses sont financées par des subventions en capital provenant pour près de 30 % des collectivités et établissements publics.

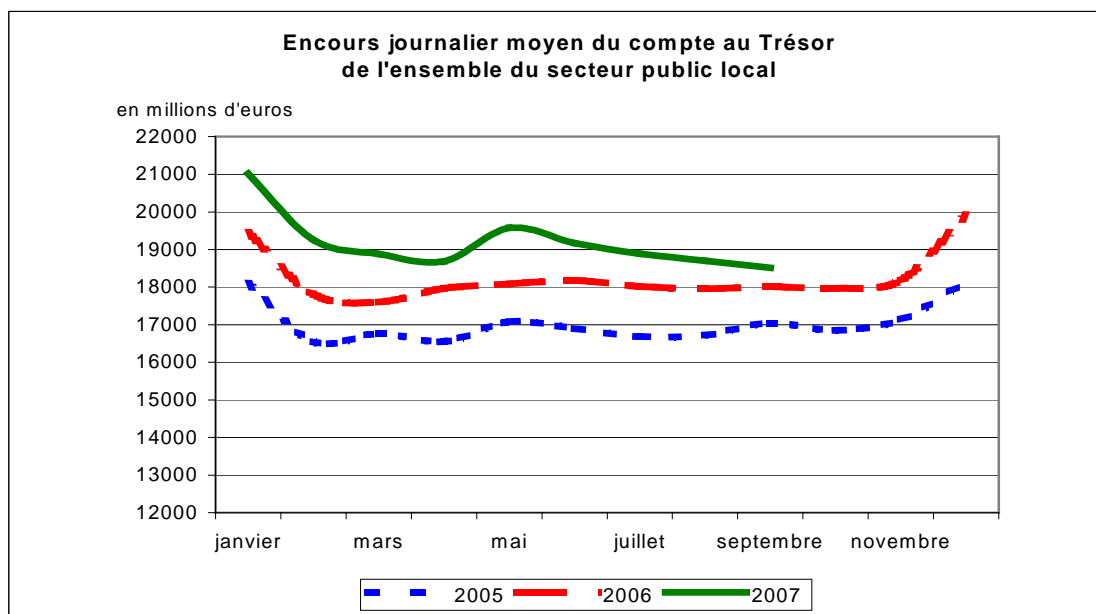
L'**autofinancement** est en repli en 2007. Toutefois, il faut rappeler qu'il s'était accru entre 2004 et 2006.

L'autofinancement dégagé permet de couvrir le remboursement du capital de la dette, soit 173 millions d'euros pour 2007, montant en diminution, en dépit de l'accroissement de la dette.

La différence entre l'autofinancement et le remboursement des emprunts constitue un financement disponible permettant de limiter le recours à l'emprunt. Cependant, il apparaît que le recours à l'emprunt sera légèrement supérieur en 2007 à celui de 2006.

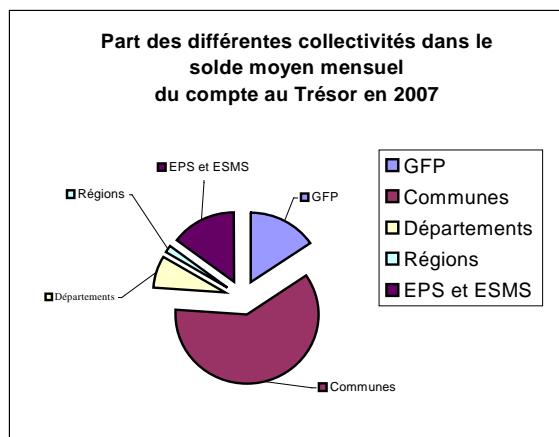
Pour mémoire, l'encours de la dette s'élevait à environ 1,92 milliard d'euros au 31 décembre 2006, et devrait s'accroître de 7 à 8 % en 2007.

La trésorerie du secteur public local



Un encours de trésorerie des collectivités qui semble toujours progresser en 2007.

L'encours journalier moyen du compte au Trésor pour l'ensemble du secteur public local est, pour les neuf premiers mois de 2007, supérieur de 1 milliard à celui de 2006. Cette augmentation est principalement le fait de **la trésorerie des communes**. En effet, ce type de collectivité possède, comme les années précédentes, le plus haut niveau de trésorerie. De plus, l'encours moyen communal sur les neuf premiers mois augmente de 834 millions entre 2006 et 2007. A contrario, l'encours des régions diminue encore entre 2006 et 2007 (-173 millions). Cette baisse peut s'expliquer par la politique d'ajustement des décaissements aux encaissements afin de maintenir un niveau de trésorerie minimum.



Un profil infra-annuel de la trésorerie qui diffère légèrement en 2007 par rapport aux exercices précédents.

Les quatre premiers mois de l'année sont marqués par une chute de l'encours journalier. Ainsi entre janvier et avril 2007, l'encours moyen a baissé de 2,3 milliards d'euros. Cette évolution est récurrente et résulte de la mobilisation de trésorerie en fin d'année notamment par le biais d'emprunts complexes assortis de lignes de trésorerie, aboutissant à un pic de trésorerie sur les premiers jours de janvier. Le remboursement de ces emprunts, auquel s'ajoutent les conséquences traditionnelles de la journée complémentaire (mandats de dépenses émis au début de l'année, en date du 31 décembre 2006, payés sur la trésorerie de 2007) expliquent le profil de trésorerie de début d'année.

Toutefois, l'exercice 2007 se démarque des précédents par une légère baisse de l'encours à partir de mai, au lieu de la stabilité relevée sur les derniers exercices. Cette diminution découle de l'évolution de la trésorerie communale. En effet, l'encours de communes de plus de 10 000 habitants baisse sensiblement et régulièrement entre mai et septembre (-422 millions d'euros). Ce phénomène peut s'expliquer par la volonté des grandes communes de pratiquer une gestion active de la trésorerie.

Note méthodologique

La présente étude a été établie par la Direction Générale de la Comptabilité Publique (Bureau 5A) à partir d'une extrapolation annuelle de l'exécution comptable arrêtée au 30 septembre 2007 des budgets des collectivités locales (communes, groupements à fiscalité propre(1), départements, régions), des établissements publics de santé (EPS) et des établissements publics sociaux et médico-sociaux (EPSMS).

Les refinancements, ainsi que l'utilisation des emprunts avec option de tirage sur ligne de trésorerie, affectent les montants enregistrés en emprunts et remboursements de dettes. Les montants de ces opérations ont été déduits des rubriques concernées lorsqu'ils ont pu être évalués.

Les évolutions et les montants relatifs aux dotations de l'État retracés dans cette note correspondent aux comptes du secteur local. Aussi, il peut exister des écarts significatifs entre l'analyse de ces opérations du point de vue des comptes de l'État et de celui des collectivités territoriales et des EPCI, notamment en raison de décalages dans le temps.

(1) Communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes et syndicats d'agglomération nouvelle.

**A venir, au printemps 2008 : publication de la brochure "Premiers Résultats 2007 des finances locales"
(sur la base de l'exploitation des comptes de gestion 2007)**

